



DIPE/24-1023-905 du 07/10/2024

ÉVALUATION DES CONTRACTUELS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE - ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Références : Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État - Loi n°2005-843 du 26 Juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État - Décret n°2016-1171 du 29 août 2016 relatif aux agents contractuels recrutés pour exercer des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation dans les écoles, les établissements publics d'enseignement du second degré ou les services relevant du ministre chargé de l'Éducation nationale - Arrêté du 29 août 2016 relatif à l'évaluation professionnelle des agents contractuels recrutés pour exercer des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation dans les écoles, les établissements publics d'enseignement du second degré ou les services relevant du ministre chargé de l'Éducation nationale

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du second degré - Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI, chef de bureau - Tel : 04 42 91 74 26 - laure.alessandri@ac-aix-marseille.fr - Mme BOURGEOIS, gestionnaire - Tel : 04 42 91 71 48 - marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr - DIPE - Bureau des actes collectifs

I - CAMPAGNE D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

Par application de l'article 13 du décret du 29 août 2016, les personnels non titulaires en poste, bénéficiaires d'un contrat à durée indéterminée et ceux engagés depuis plus d'un an en contrat à durée déterminée, doivent recevoir une évaluation professionnelle au moins tous les 3 ans. Cette évaluation doit permettre de situer l'agent sur sa manière de servir et peut avoir des répercussions sur l'avenir professionnel de l'agent, notamment en termes de rémunération et de renouvellement du contrat à durée déterminée.

PREMIÈRE ÉVALUATION

Une première évaluation est conduite dans le courant de la deuxième année.

Cette évaluation prend appui sur :

- L'avis de l'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ou l'inspecteur de l'Éducation nationale compétent ou par un de leurs représentants fondé sur une inspection conduite l'année de l'évaluation, ou le cas échéant sur un rapport d'inspection établi précédemment, ou par l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation et du directeur du CIO lorsque l'agent exerce des fonctions de PSYEN
- L'avis du chef d'établissement ou le directeur du CIO formulé à l'issue d'un entretien conduit avec l'agent

L'appréciation finale est établie par le recteur. Elle se fonde sur l'analyse croisée des avis du corps d'inspection pédagogique et du chef d'établissement (ou du directeur du CIO) et comporte quatre niveaux : « « très satisfaisant », « satisfaisant », « à consolider » et « non satisfaisant ».

- Un avis final « très satisfaisant » ou « satisfaisant » donne lieu à un changement de niveau indiciaire
- En cas d'avis final « à consolider », une autre évaluation, qui comprend une inspection, est conduite l'année suivante, et sera suivie de la mise en place d'un accompagnement spécifique individualisé ou d'un tutorat ainsi que la participation à des formations.
En cas de progrès et d'obtention d'un avis final « très satisfaisant » ou « satisfaisant », l'agent bénéficie du changement de niveau indiciaire non accordé l'année précédente
- Un avis final « non satisfaisant » implique que le CDD ne sera pas renouvelé

DEUXIÈME ÉVALUATION

Une deuxième évaluation est conduite lorsque l'agent a accumulé au moins 4 ans d'ancienneté. Elle est menée dans la perspective de l'obtention d'un CDI. Le format de l'évaluation est identique à celui de l'évaluation précédente.

- En cas d'avis final « très satisfaisant » ou « satisfaisant », l'agent change de niveau indiciaire et pourra se voir proposer un CDI.
- En cas d'avis final « à consolider » ou « non satisfaisant », le contrat n'est pas prolongé.

ÉVALUATIONS ULTÉRIEURES

Les évaluations suivantes sont conduites tous les trois ans.

Concernant l'évaluation du corps d'inspection, celle-ci peut prendre appui sur le dernier rapport d'inspection ; une inspection peut être également réalisée.

De son côté, le chef d'établissement réalise un entretien.

Une liste des enseignants non titulaires répondant à ces critères sera constituée par la division des personnels enseignants (DIPE) et transmise **aux seuls établissements ayant des agents concernés par cette évaluation.**

Dans l'hypothèse d'affectations multiples, l'évaluateur est le chef de l'établissement au sein duquel l'agent effectue le plus grand nombre d'heures.

Dans l'hypothèse d'un service partagé de quotités égales, chaque chef d'établissement doit évaluer l'agent.

A l'instar de ce qui a été arrêté pour les professeurs titulaires, vous trouverez ci-joint en annexes les documents relatifs à l'évaluation des agents non titulaires.

En votre qualité de supérieur hiérarchique direct, vous aurez à mener un entretien professionnel et à rédiger un compte-rendu d'évaluation à l'issue de celui-ci, modèle joint en annexe. Vous devrez adresser ce compte-rendu à la division des personnels enseignants - bureau des actes collectifs **pour le 31 mars 2025, délai de rigueur**, à l'adresse suivante : evaluation.cten@ac-aix-marseille.fr

Le corps d'inspection pédagogique formalisera également son appréciation, sur le modèle joint en annexe 2, en joignant un rapport d'inspection pédagogique.

J'insiste sur les modalités de signature du compte rendu et les navettes qui en découlent :

- Une fois l'entretien conduit, il vous appartient de communiquer le compte-rendu complet qui vous sera adressé par la division des personnels enseignants (DIPE), à l'agent concerné qui peut y apposer ses observations sans le signer, et de le retourner ensuite à la division des personnels enseignants, à l'adresse susmentionnée

- Une fois signé par le recteur, l'ensemble des pièces est renvoyé à l'établissement pour signature de l'agent
- Une fois signé par l'agent, le compte rendu sera retourné par l'établissement à la division des personnels enseignants - bureau de gestion concerné, qui le versera au dossier de l'agent.

Il importe que cette évaluation soit établie avant le terme de l'exercice de l'agent. C'est pourquoi j'attire tout particulièrement votre attention sur le respect du calendrier.

II - ÉVALUATION DE FIN DE CONTRAT

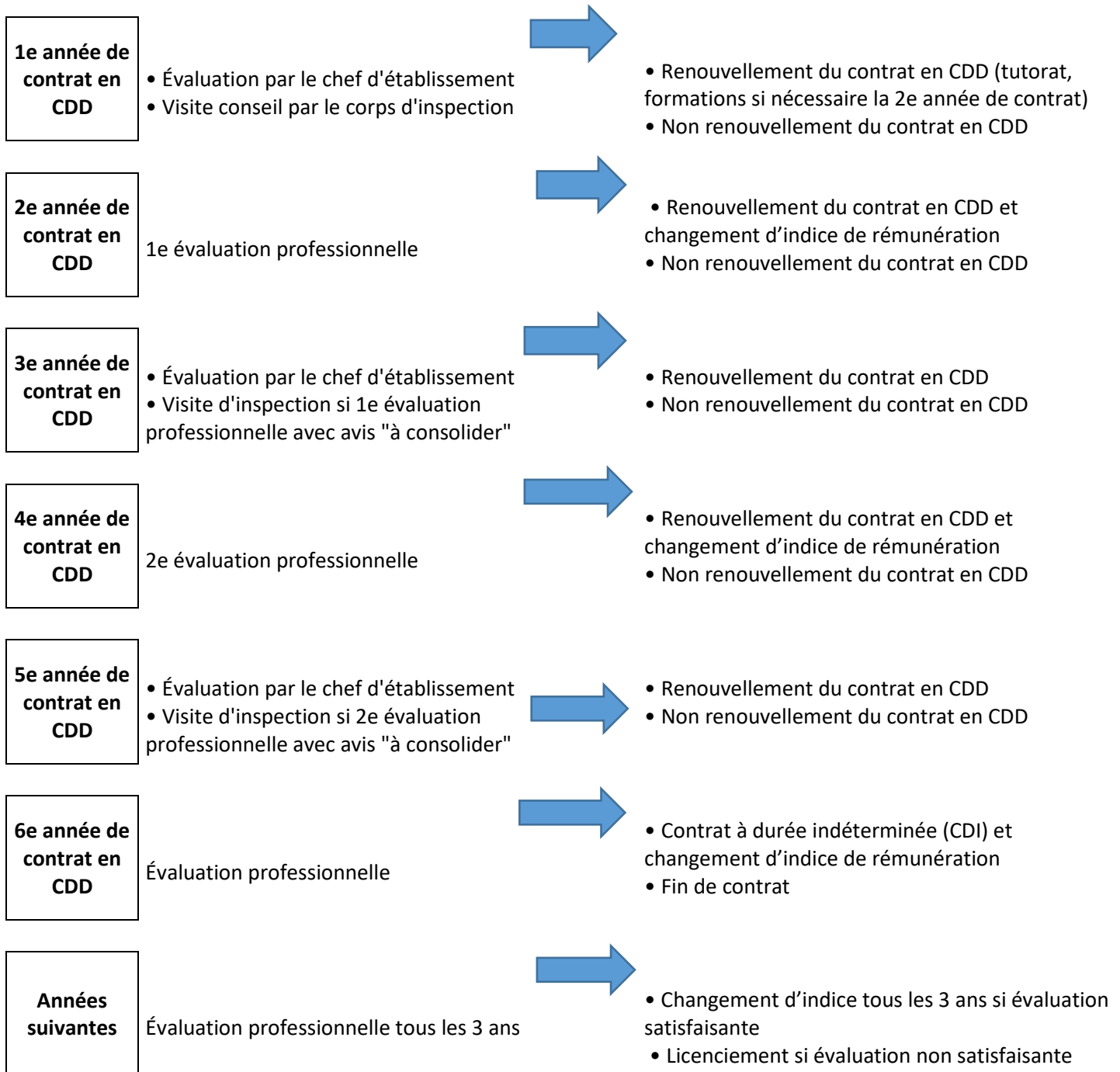
Indépendamment de cette campagne d'évaluation, et pour tous les enseignants contractuels non concernés par la campagne d'évaluation professionnelle, je vous remercie d'établir et de m'adresser la fiche d'évaluation (sise en annexe 5) à chaque fin de contrat pour les agents en CDD. Vous porterez un avis « favorable » ou « défavorable » au renouvellement du contrat. En cas d'avis défavorable, vous devrez établir un rapport détaillé. Le contractuel devra contresigner ce rapport, précédé de la mention « lu et pris connaissance ». Un exemplaire lui sera remis.

Le(s) compte rendu(s) d'évaluation de fin de contrat devront parvenir au rectorat à la division des personnels enseignants - bureau des actes collectifs **pour le 31 mars 2025, délai de rigueur** à l'adresse suivante : evaluation.cten@ac-aix-marseille.fr

III - SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Personnels concernés	Modalités d'affectation	Évaluateurs	Fiche d'évaluation
Agent nouvellement recruté	affecté sur un seul ou plusieurs établissements	Le chef d'établissement où l'agent effectue le plus grand nombre d'heures ou les chefs d'établissement en cas de quotité égale	fiche de fin de contrat (annexe 5 de la circulaire)
Agent en CDD ne répondant pas aux critères d'évaluation professionnelle au titre de la campagne de l'année N	affecté sur un seul ou plusieurs établissements	Le chef d'établissement où l'agent effectue le plus grand nombre d'heures ou les chefs d'établissement en cas de quotité égale	fiche de fin de contrat (annexe 5 de la circulaire)
Agent en CDD répondant aux critères d'évaluation professionnelle au titre de la campagne de l'année N	affecté sur un seul ou plusieurs établissements	<ul style="list-style-type: none"> • Le chef d'établissement où l'agent effectue le plus grand nombre d'heures ou les chefs d'établissement en cas de quotité égale • L'inspecteur 	compte-rendu d'évaluation professionnelle (annexes 1 à 3 de la circulaire)

IV - LES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE



Je vous remercie de l'attention que vous porterez à l'application de l'ensemble de ces instructions.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

**Annexe 1-a
ENSEIGNANTS**

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**COMPTE RENDU D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE
(Personnels contractuels d'enseignement)**

Nom : **Établissement d'exercice et commune :**
Prénom : **Discipline de recrutement :**

Quotité de travail :
Date de l'entretien : **Date de début du contrat :**

À COMPLÉTER PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Niveau d'expertise	Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant
Coopérer au sein d'une équipe				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement				
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques au sein de l'établissement				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation au sein de l'établissement				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel dans la communauté scolaire				

❖ **Appréciation littérale du chef d'établissement :**

Signature du chef d'établissement :

Observations éventuelles de l'agent :

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**RAPPORT D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE
(Personnels contractuels d'enseignement)**

Nom : _____ **Établissement d'exercice et commune :** _____
Prénom : _____ **Discipline de recrutement :** _____

Date de l'entretien : _____ **Quotité de travail :** _____
Date de début du contrat : _____

À COMPLÉTER PAR L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur : _____

Niveau d'expertise	Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves				
Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques au sein de la discipline et dans la conduite de la classe				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation au sein de la classe				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel en approfondissant ses compétences professionnelles				

❖ **Rapport littéral de l'inspecteur :**

Signature de l'inspecteur :

Observations éventuelles de l'agent :

**Annexe 1-c
ENSEIGNANTS**

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**NOM PRÉNOM :
DISCIPLINE :**

Appréciation finale de l'autorité académique

❖ **Appréciation de l'autorité hiérarchique :**

Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant

Signature de l'autorité académique :

Signature de l'agent et observations éventuelles :

Date :

Signature :

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**COMPTE RENDU D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE
(Conseillers principaux d'éducation)**

Nom :

Établissement d'exercice et commune :

Prénom :

Quotité de travail :

Date de l'entretien :

Date de début du contrat :

À COMPLÉTER PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Niveau d'expertise	Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant
Collaborer, dans le cadre du suivi des élèves, avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et les partenaires de l'établissement				
Contribuer, en lien avec les autres personnels, au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement				
Assurer l'animation de l'équipe de vie scolaire et organiser son activité				
Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement et contribuer à la qualité du climat scolaire				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques au sein de l'établissement				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et leur projet professionnel au sein de l'établissement				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel dans la communauté scolaire				

❖ **Appréciation littérale du chef d'établissement**

Signature du chef d'établissement :

Observations éventuelles de l'agent :

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**RAPPORT D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE
(Conseillers principaux d'éducation)**

Nom : _____ **Établissement d'exercice et commune :** _____
Prénom : _____

Date de l'entretien : _____ **Quotité de travail :** _____
Date de début du contrat : _____

À COMPLÉTER PAR L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur : _____

Niveau d'expertise	Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant
Assurer le suivi pédagogique et éducatif individuel et collectif des élèves				
Participer à l'élaboration de la politique éducative de l'établissement, coordonner la mise en œuvre et assurer le suivi du volet éducatif du projet d'établissement				
Utiliser un langage clair et adapté aux situations éducatives rencontrées et intégrer dans son activité la maîtrise des codes de communication par les élèves				
Appréhender, construire et mettre en œuvre des situations éducatives prenant en compte la diversité des élèves				
Contribuer à la formation à une citoyenneté participative				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et leur projet professionnel au sein de l'établissement				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel en approfondissant ses compétences professionnelles				

❖ **Rapport littéral de l'inspecteur :**

Signature de l'inspecteur :

Observations éventuelles de l'agent :



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Annexe 2-c
CPE**

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

NOM PRÉNOM :

Appréciation finale de l'autorité académique

❖ **Appréciation de l'autorité hiérarchique :**

Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant

Signature de l'autorité académique :

Signature de l'agent et observations éventuelles :

Date :

Signature :

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**COMPTE RENDU D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE
(psychologue de l'Éducation nationale - EDO)**

**Nom :
Prénom :**

Établissement d'exercice et commune :

Date de l'entretien :

**Quotité de travail :
Date de début du contrat :**

À COMPLÉTER PAR LE DIRECTEUR DE CIO

Niveau d'expertise	Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant
Intervenir auprès des élèves et des étudiants pour un accompagnement spécifique favorisant l'élaboration progressive de leurs projets d'avenir, et de leur accès à l'autonomie				
Apporter une expertise dans la prise en compte des problématiques spécifiques de l'adolescence et dans la contribution à la réussite scolaire et universitaire				
Participer en collaboration avec les équipes enseignantes à la construction et au suivi des parcours des élèves, des étudiants et des jeunes adultes en retour en formation initiale				
Apporter une contribution à la réflexion collective du district ou du bassin sur l'orientation et l'affectation				
Analyser les situations éducatives et institutionnelles				
Mettre en place des dispositifs d'écoute, de dialogue, d'échanges autour et selon les besoins des enfants et des adolescents				
Contribuer à la réussite scolaire de tous les élèves selon la nature de leurs besoins				
Prendre part à l'instauration d'un climat scolaire bienveillant et de conditions d'études propices aux apprentissages				
Apporter des éléments de compréhension adaptés à la prise de décision au sein des instances requérant l'avis du PSYEN				

❖ **Appréciation littérale du directeur de CIO :**

Signature du directeur de CIO :

Observations éventuelles de l'agent :

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**RAPPORT D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE
(psychologue de l'Éducation nationale - EDO)**

Nom : _____ **Établissement d'exercice et commune :** _____
Prénom : _____

Date de l'entretien : _____ **Quotité de travail :** _____
Date de début du contrat : _____

À COMPLÉTER PAR L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur : _____

Niveau d'expertise	Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant
Connaître et appliquer les principes du code de déontologie de la profession de psychologue dans le respect des règles déontologiques de la fonction publique				
Connaître les structures, l'organisation du système éducatif, les dispositifs et les missions des autres personnes				
Connaître les politiques éducatives nationales et académiques et celles dédiées à l'inclusion scolaire de tous les enfants et adolescents				
Apporter une contribution en tant que psychologue à leur mise en œuvre au sein des écoles et établissements d'enseignement et auprès des équipes éducatives				
Analyser les situations éducatives et institutionnelles				
Mettre en place des dispositifs d'écoute, de dialogue, d'échanges autour et selon les besoins des enfants et des adolescents				
Contribuer à la réussite scolaire de tous les élèves selon la nature de leurs besoins				
Prendre part à l'instauration d'un climat scolaire bienveillant et de conditions d'études propices aux apprentissages				
Apporter des éléments de compréhension adaptés à la prise de décision au sein des instances requérant l'avis du PSYEN				

❖ **Rapport littéral de l'inspecteur :**

Signature de l'inspecteur :

Observations éventuelles de l'agent :

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

NOM – PRÉNOM :

Appréciation finale de l'autorité académique

❖ **Appréciation de l'autorité hiérarchique :**

Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant

Signature de l'autorité académique :

Signature de l'agent et observations éventuelles :

Date :

Signature :



**RAPPORT D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE
(mission de lutte contre le décrochage scolaire)**

Nom :
Prénom :
Quotité de travail :

Grade : **Catégorie :**
Date d'entrée dans l'Éducation nationale :

Établissement d'affectation :
Réseau (s) d'intervention :

Date d'affectation :

Niveau d'expertise	Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant
Participer et mettre en œuvre des actions de Prévention des Ruptures Scolaires <ul style="list-style-type: none">- Conduire des entretiens de situation- Participer aux dispositifs de prévention dans les établissements (GPDS...)- Suivis individualisés d'élèves en risque de décrochage scolaire- Mettre en œuvre des actions collectives de prévention des ruptures scolaires (préciser) :- Participation à la construction de parcours de jeunes et en assurer le suivi				
Mettre en place des actions de remobilisation <ul style="list-style-type: none">- Accompagnement personnalisé du jeune- Constitution et coordination de l'équipe pédagogique- Suivis de stages en entreprises				
Face à face pédagogique <ul style="list-style-type: none">- Discipline(s) enseignée(s) :				
Suivi et réalisation des actions / bilan et évaluation <ul style="list-style-type: none">- Analyse quantitative et qualitative- Suivi administratif et financier- Conduite de projet(s)				



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<p><u>Construire et animer des partenariats interne :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier les besoins- Participer et animer des formations ou actions de sensibilisation en direction des équipes- Participer et contribuer aux réunions de travail (MLDS, CIO...)				
<p><u>Construire et entretenir le partenariat externe :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Relation avec les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) : repérage et suivi de jeunes déscolarisés- Relation avec les entreprises- Développer et animer les partenariats : Missions Locales, CFA, MFR, PJJ..., acteurs sociaux et éducatifs...				
<p><u>Se former :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Participer aux stages de formation- Elaborer et animer des échanges de pratique et/ou des actions de formation				
<p><u>Autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Implication dans la vie de l'établissement et rayonnement				

❖ **Appréciation littérale du chef d'établissement :**

Signature du chef d'établissement :

❖ **Rapport littéral de l'inspecteur :**

Signature de l'inspecteur :

Observations éventuelles de l'agent :

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

NOM PRÉNOM :

Appréciation finale de l'autorité académique

❖ **Appréciation de l'autorité hiérarchique :**

Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant

Signature de l'autorité académique :

Signature de l'agent et observations éventuelles :

Date :

Signature :

**FICHE D'ÉVALUATION DE FIN DE CONTRAT (CDD)
ENSEIGNANTS**

Nom :
Prénom :

Établissement d'exercice et commune :
Discipline de recrutement :

Quotité de travail :
Date de début et fin du contrat :

À COMPLÉTER PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Niveau d'expertise	Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant
Coopérer au sein d'une équipe				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement				
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques au sein de l'établissement				

❖ **Appréciation générale du chef d'établissement :**

❖ **Avis du chef d'établissement sur le renouvellement du contrat :**

AVIS FAVORABLE

AVIS FAVORABLE SOUS CONDITION

À motiver :

.....
.....

AVIS DÉFAVORABLE

À motiver (rapport à joindre) :

.....
.....
.....

Date :

Signature du chef d'établissement

Prise de connaissance de l'intéressé(e) : date et signature (précédée de la mention « vu et pris connaissance »)

**FICHE D'ÉVALUATION DE FIN DE CONTRAT (CDD)
CPE**

Nom :
Prénom :

Établissement d'exercice et commune :

Quotité de travail :
Date de début et fin du contrat :

À COMPLÉTER PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Niveau d'expertise	Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant
Assurer l'animation de l'équipe de vie scolaire et organiser son activité				
Contribuer, en lien avec les autres personnels, au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement, et contribuer à la qualité du climat scolaire				
Collaborer, dans le cadre du suivi des élèves, avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et les partenaires de l'établissement				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques au sein de l'établissement				

❖ **Appréciation générale du chef d'établissement :**

❖ **Avis du chef d'établissement sur le renouvellement du contrat :**

AVIS FAVORABLE

AVIS FAVORABLE SOUS CONDITION

À motiver :

.....
.....

AVIS DÉFAVORABLE

À motiver (rapport à joindre) :

.....
.....
.....

Date :

Signature du chef d'établissement

Prise de connaissance de l'intéressé(e) : date et signature (précédée de la mention « vu et pris connaissance »)

**FICHE D'ÉVALUATION DE FIN DE CONTRAT (CDD)
PSYEN**

Nom :
Prénom :

CIO d'exercice et commune :

Quotité de travail :
Date de début et fin du contrat :

À COMPLÉTER PAR LE DIRECTEUR DE CIO

Niveau d'expertise	Non satisfaisant	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant
Mettre en place des dispositifs d'écoute, de dialogue, d'échanges autour et selon les besoins des enfants et des adolescents				
Apporter une expertise dans la prise en compte des problématiques spécifiques de l'adolescence et dans la contribution à la réussite scolaire et universitaire				
Coopérer au sein d'une équipe pédagogique et à l'activité du service				
Adopter des capacités professionnelles et relationnelles, d'autonomie et d'initiative				
Agir en personnel responsable et selon des principes éthiques et du code déontologique				

❖ **Appréciation générale du directeur de CIO :**

❖ **Avis du directeur de CIO sur le renouvellement du contrat :**

AVIS FAVORABLE

AVIS FAVORABLE SOUS CONDITION

À motiver :

.....
.....

AVIS DÉFAVORABLE

À motiver (rapport à joindre) :

.....
.....
.....

Date :

Signature du directeur du CIO

Prise de connaissance de l'intéressé(e) : Date et signature (précédée de la mention « vu et pris connaissance »)